

Négociation du préavis de grève du 22 mars 2018

La négociation sur le préavis de grève du 22 mars prochain a eu lieu aujourd'hui en présence de Stéphane Chevallier, Directeur du Dialogue social.

Celui-ci a expliqué que les projets de développement de France Télévisions présentés récemment montraient la volonté forte de la direction d'assurer une véritable place dans le paysage audiovisuel, que cela soit au niveau national mais également européen avec la plateforme de SVOD.

Selon le DDS, Delphine Ernotte est une « bâtisseuse », qui saura défendre France Télévisions si l'entreprise est malmenée par la tutelle.

Mais depuis ses déclarations sur la télévision publique qui serait « la honte de la République », on ne peut que redouter les velléités d'une tutelle qui a décidé d'en découdre avec tous les services publics.

Et on peut aussi s'interroger sur la politique sociale mise en oeuvre sous sa direction, avec les conséquences mortifères des suppressions d'emplois qui frappent tous les secteurs, le non comblement des postes vacants qui dégrade les conditions de travail des personnel et le plan social silencieux qui frappe les personnels précaires, les plus fragiles d'entre nous.

Le préavis de grève est donc maintenu et la CGT appelle l'ensemble des salariés de l'entreprise à cesser le travail le jeudi 22 mars à 00h00 pour une durée de 24h afin de pouvoir se joindre aux manifestations organisées partout.

Tous en grève le 22 mars !!!

- ➔ A Paris, RDV à 14h, à l'angle de la rue Corbineau et du bd de Bercy (au pied des escalators gare de Bercy-Bourgogne-Pays d'Auvergne)
- ➔ Dans les régions : voir la carte des manifestations

Paris, le 21 mars 2018